



**N° 02**

du 26/04/2022

**Rédacteurs**

**Michel BADIER CA41**  
en collaboration avec  
le comité de  
rédaction

**Observateurs**

CDA 41, CDA 37, CRAC,  
SICAVAC, IFV Val de  
Loire Centre, FREDON,  
Ax'VIGNE,  
PhytoService, Soufflet  
Vigne, Vitagri, COPAC,  
Renaud SA, LVVD,  
Syndicats AOC Coteaux  
du Vendômois, Cave  
des Coteaux du  
Vendômois, Cave  
Robert et Marcel, Cave  
des Producteurs de  
Vouvray, Agri Négoce,  
Viti Négoce..

**Directeur de  
publication :**

**Philippe NOYAU,**  
Président de la Chambre  
régionale d'agriculture du  
Centre-Val de Loire

**13 avenue des Droits de  
l'Homme – 45921 ORLEANS**

Ce bulletin est produit à  
partir d'observations  
ponctuelles. Il donne une  
tendance de la situation  
sanitaire régionale, qui ne  
peut pas être transposée  
telle quelle à la parcelle.

La Chambre régionale  
d'agriculture du Centre-Val  
de Loire dégage donc toute  
responsabilité quant aux  
décisions prises par les  
agriculteurs pour la  
protection de leurs cultures.  
Action du plan Ecophyto  
pilote par les ministères en  
charge de l'agriculture, de  
l'écologie, de la santé et de  
la recherche, avec l'appui  
technique et financier de  
l'Office français de la  
Biodiversité

**EN BREF**

**Actualité**

**Climatologie**

La période est plus favorable à la pousse même si les températures nocturnes restent basses. Retour à des conditions favorables à la pousse de la vigne pour cette semaine.

**Phénologie**

Stade moyen pour les vignes non impactées par le gel :

- Chenin, Cabernet, Pinot Noir : **D 08** «1 à 2 feuilles étalées» à **E 09** « 2 à 3 feuilles étalées»  
. Des parcelles notamment de Cabernet sur l'ouest du vignoble sont déjà au stade **E 10** « 3 à 5 feuilles étalées»
- Sauvignon : **D 07** « 1ères feuilles étalées » à **D 08** «1 à 2 feuilles étalées »

**Mildiou**

Maturité des œufs n'est pas atteinte  
Aucun risque encore actuellement

**Excoriose**

Stade de réceptivité atteint

**Cochenilles**

Peu ou pas de présence globalement au vignoble

**Mange bourgeons**

Peu ou pas de présence globalement au vignoble

**Tordeuses**

Le vol a débuté sur quelques pièges mais cela reste extrêmement limité

**Note technique commune de la gestion de la résistance 2022  
des maladies de la vigne**

**R** Les champignons responsables du Mildiou, de l'Oïdium et du Botrytis sur vigne sont exposés à des risques de résistance vis-à-vis de plusieurs familles de produits phytosanitaires. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter la note commune de gestion de la résistance 2022 - [Ici](#)

**Liste des produits de bio contrôle homologués en viticulture  
version janvier 2022 – en attente de la nouvelle version**



**Protection pollinisateurs**

L'arrêté en date du 21 novembre 2021 encadrant l'autorisation et l'utilisation des produits phytopharmaceutiques en période de floraison pour la protection des pollinisateurs : [Ici](#)

Il est entré en vigueur au 01 janvier 2022

# Semaine n°17

## Nombre de parcelles suivies : 35

### Climatologie

#### BILAN PLUVIOMETRIE AVRIL 2022

	Chinon 37	Vouvray 37	Touraine 41	Cheverny 41	Chavignol 18	Quincy 18
Du 01 au 26 avril 2022	49.2	41.1	33.9	35.2	36 mm	43 mm

\*\*Pluvio : Pluviométrie en mm

#### Commentaires sur les pluviométries moyennes

Les pluies cumulées depuis le début avril sont faibles voir très faibles sur la partie centre et centre Loire

#### Aléas climatiques

##### Gel printemps 2022 :

Nous avons enregistré déjà 2 épisodes de gel avec des températures extrêmement basses la semaine n°14, le 04 avril avec des températures minima à - 6°C voire en dessous notamment sur Vouvray, Chinon, Cheverny ... et le 10 avril avec des températures de - 3°C.

Ces épisodes de froid intense ont pu provoquer des dégâts sur les cépages à débourrement précoces (Chardonnay, Pinot Noir, Gamay, Cabernet, Chenin) ...

Dans des situations où les vignes qui étaient encore au stade gonflement du bourgeon (Sauvignon, Cot ..) l'impact est nul.

##### Grêle 2021 : les suites

Suite à l'épisode de grêle du 19 juin 2021 notamment sur Thenay, Oisly (41), le débourrement des yeux au dessus et dans le même axe d'un impact d'un grêlon se fait très mal ... et maintenant nous observons des écoulements de sève aux impacts.



**MB – parcelle à Oisly 41 impactée par la grêle de juin 2021**

#### Stades phénologiques

Les conditions climatiques des derniers jours sont globalement assez favorables au développement de la végétation même si les températures nocturnes restent basses notamment les nuits. Nous sommes aux stades :

Situation au 25/04/22	Parcelles les plus tardives	Stades moyens	Parcelles les plus précoces
<b>Chardonnay</b>	D 07 « 1ères feuilles étalées »	D 08 « 1 à 2 feuilles étalées »	E 09 « 2 à 3 feuilles étalées »
<b>Chenin</b>	D 07 « 1ères feuilles étalées »	D 08 « 1 à 2 feuilles étalées »	E 09 « 2 à 3 feuilles étalées »
<b>Sauvignon</b>	D 06 « Eclatement du bourgeon »	D 07 « 1ères feuilles étalées »	D 08 « 1 à 2 feuilles étalées »
<b>Cabernet</b>	D 07 « 1ères feuilles étalées »	D 08 « 1 à 2 feuilles étalées »	E 09 « 2 à 3 feuilles étalées »
<b>Pinot Noir</b>	D 07 « 1ères feuilles étalées »	D 08 « 1 à 2 feuilles étalées »	E 09 « 2 à 3 feuilles étalées »
<b>Gamay</b>	D 07 « 1ères feuilles étalées »	D 08 « 1 à 2 feuilles étalées »	E 09 « 2 à 3 feuilles étalées »
<b>Cot</b>	D 06 « Eclatement du bourgeon »	D 07 « 1ères feuilles étalées »	D 08 « 1 à 2 feuilles étalées »

#### Commentaires (vignes non impactées par le gel)

Globalement, l'ensemble des cépages se trouve entre le stade **D 07** « 1ères feuilles étalées » (Sauvignon, Cot..) à **D 08** à « 1 à 2 feuilles étalées » (Cabernet, Chardonnay, Chenin ....) voire **E 09** « 2 à 3 feuilles étalées » pour

des parcelles précoces. Sur certaines parcelles de Cabernet sur l'ouest du vignoble (Benais, Restigné ...) le stade peut être déjà à **E 10** (4 à 5 feuilles étalées)

Il y a des différences importantes sur un même cépage selon :

- Si la parcelle a été en protection gel sur les épisodes de gel du début avril avec des stades beaucoup avancés sur ces parcelles protégées
- Si les baguettes sont nettoyées et pliées et depuis combien de temps

D07/O8

D08/E09

D08/E09

D08/E09



*Sauvignon*



*Chardonnay*



*Chenin*



*Gamay*

## Potentiel Système et Modélisation

Nous avons à notre disposition 3 hypothèses météorologiques H1, H2 et H3 pour la modélisation des risques. Dans notre analyse du seuil indicatif du risque, nous travaillons toujours avec **l'hypothèse H2** étant donné que H1 et H3 n'ont que « 10% de chance » d'être dépassées et constituent une limite à la zone d'incertitude due à la prévision météorologique

## Maladies

Comme nous l'avons précisé, le BSV s'appuie sur le réseau « Modélisation » animé par l'IFV Val de Loire – Centre pour évaluer la situation sanitaire en ce qui concerne le Mildiou, l'Oïdium et le Black-rot dans lequel des parcelles d'observation sont suivies avec des TNT (Témoins non traités) :

- ⇒ 12 sur 32 parcelles pour le 37
- ⇒ 4 sur 24 parcelles pour le 41
- ⇒ 3 sur 19 parcelles pour le 18

## EXCORIOSE

### Rappel des éléments de biologie

L'excoriose est due à un champignon (*Phomopsis viticola*) qui se conserve durant l'hiver sur les écorces et les bourgeons dormants infectés en début de saison passée.

La propagation de la maladie se fait sur une courte distance (quelques dizaines de centimètres) à partir du vieux bois vers les rameaux en cours de croissance. Le champignon a besoin de conditions humides pour se développer et contaminer les pousses de l'année. Les symptômes apparaissent 7 à 21 jours après la contamination. La période de plus forte sensibilité de la vigne est très courte et s'étale du stade D (Sortie des feuilles) au stade E (Feuilles étalées) mais des contaminations peuvent encore avoir lieu jusqu'au stade F (7- 8 feuilles étalées) si les conditions climatiques sont favorables (fortes humectations)

### Contexte d'observations

Nous observons des parcelles présentant des chancres sur les bois de tailles (coursons et base des baguettes). Les infestations 2022 ont été plus discrètes. Le mois de mars qui a été sec est facteur peu favorisant les contaminations. Cependant l'inoculum peut rester disponible pour contaminer plus tardivement.

## Analyse globale du risque (synthèse entre les données du modèle et les observations)



**Aucun risque actuellement**

## Moyens de lutte prophylactique

**La lutte prophylactique est limitée et elle consiste à :**

- Maîtriser la vigueur de la vigne pour en diminuer sa sensibilité, la gestion de la fertilisation ...
- Éliminer les bois porteurs de symptômes en conservant les bois les plus sains lors de la taille d'hiver

## Méthodes des biocontrôles

**Des produits de bio contrôle existent – vous reporter à la liste « produits de biocontrôles homologués en viticulture - version janvier 2021 et en attente de la version actualisée 2022**

## Le seuil indicatif de risque

**Il n'existe pas de seuils clairement établis pour cette maladie. Cependant il est souvent retenu le principe suivant :**

- **Si plus 10% des ceps ayant au moins 1 rameau atteint (baguette et/ou courson) en année n et uniquement s'il y a des pluies ou humectation importante au stade D 06 « éclatement du bourgeon »**

# MILDIU

## Réceptivité de la vigne

Le stade lié à la réceptivité de la vigne vis-à-vis du Mildiou n'est pas encore atteint actuellement

## Éléments biologiques

Le mildiou de la vigne se conserve sous forme d'oospores (œufs d'hiver) présentes sur les feuilles attaquées à l'automne et tombées au sol. Après leur maturation, ces œufs germent dans l'eau à partir d'une température moyenne de 11°C, et libèrent des zoospores qui peuvent provoquer les contaminations. Après une incubation de 10 à 20 jours suivant les températures, apparaissent les conidiophores (fructifications contenant les conidies) sur la face inférieure des feuilles. Les conidies assurent les contaminations secondaires ou repiquages en présence de pluies. La phase d'incubation (période entre contamination et apparition des symptômes) est directement liée à la température et peut se limiter à 5 jours en été. Les contaminations ne se réalisent qu'en cas de pluies mais les repiquages sur une vigne contaminée peuvent se réaliser à la faveur de rosées matinales ou de brouillards épais.

L'optimum thermique de *P. viticola* est de l'ordre de 25°C, et sa plage d'activité se situe entre 11 et 30°C.

Les conditions nécessaires pour les contaminations de mildiou sont les suivantes :

- Germination des œufs d'hiver en moins de 24 heures,
- Vigne réceptive (au moins 1 feuille étalée),
- Températures moyennes supérieures à 11°C,
- Pluviométrie suffisante

Maturité des œufs d'hiver (Suivi de la germination des oospores en étuve à 20°C) - Opération réalisée par la FREDON et le SICAVAC

Les œufs d'hiver ne sont pas du tout encore à maturité. Les 1ères germinations des oospores n'apparaissent pas avant :

- Après 48 heures pour les échantillons Chenin du 37
- Et également de plus 48 heures pour les échantillons du 41 et 18

1<sup>er</sup> rappel : il faut que les 4 conditions suivantes soient réunies pour que les contaminations primaires aient lieu:

- Que les œufs d'hiver soient arrivés à maturité,
- Que les vignes aient des organes herbacés,
- Qu'une pluie préparatoire ait lieu entraînant un film d'eau sur le sol ou la formation de flaque,
- Que cette pluie préparatoire se produise à une température au moins égale à 11°C.

**Les conditions ne sont pas atteintes encore actuellement**

## 2<sup>ème</sup> rappel :

Les œufs d'hiver de mildiou germent dans l'eau : ils ont besoin d'être immergés dans l'eau pour germer. Dans les parcelles de vignes, les oospores (œufs d'hiver) se conservent dans ou sur le sol. Ils ne pourront germer que dans les flaques résultantes des pluies ou dans le film d'eau constitué à la surface du sol.

### Historique de la maturité des œufs d'hiver des années précédentes :

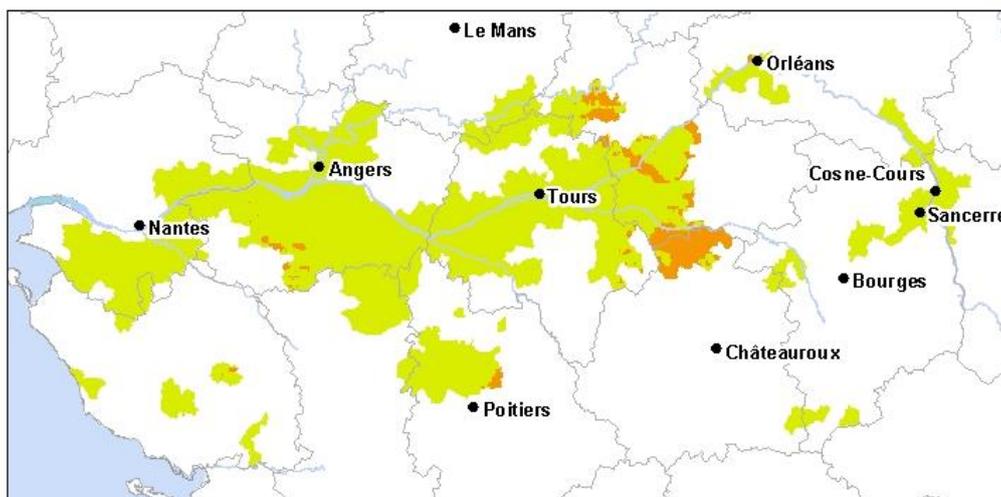
2021	Du 11 (37/41) au 18 mai (18) selon les situations
2020	Vers le 20 avril pour le 37/41 et le 05 mai pour le 18
2019	Fin mai
2018	Vers le 19 avril
2017	Du 10 au 18 avril selon les situations
2016	Vers le 13 avril
2014	Vers le 03 avril

Au niveau du modèle **Potentiel Système** : la projection des données actuelles (à prendre avec beaucoup de précaution !):

-La quantité d'œufs mûrs est suffisante pour avoir des contaminations si les conditions devenaient favorables (ce qui n'est pas le cas actuellement)

Tout cela sera à préciser au fil des semaines et en fonction de l'évolution des données météo.

### MILDIOU - Risque : simulée par le modèle au 26/04/2022



fait le 25/04/2022



### Analyse globale du risque (synthèse entre les données du modèle et les observations)

**Les pluies du weekend ont pu entrainer quelques contaminations élités mais aucune contamination épidémique.**

**Quel que soit le scénario :**

- **En H2 ou H3 : peu ou pas de pluies sont simulées pour les prochains jours et donc aucun risque de contamination actuellement**

### Moyens de lutte prophylactique

**La lutte prophylactique est limitée au stade végétatif actuel et elle consiste à réduire l'humidité des parcelles (par de l'enherbement maîtrisé, du drainage et combler les mouillères)**

## Méthodes de biocontrôles



*Des produits de bio contrôle existent – vous reporter à la liste « produits de biocontrôles homologués en viticulture - version janvier 2021 et en attente de la version actualisée 2022*

## Ravageurs

### MANGE BOURGEONS

#### Rappel des éléments de biologie

Les mange-bourgeons sont susceptibles de provoquer des dégâts du stade gonflement des bourgeons jusqu'à stade 1<sup>ères</sup> feuilles étalées

#### Contexte d'observations

Globalement peu ou pas de chenilles visibles sur les parcelles observées

#### Analyse globale du risque (synthèse entre les données du modèle et les observations)



*Aucun risque actuellement et fin de la période de risque compte tenu des stades phénologiques déjà atteints*

#### Moyens de lutte prophylactique

*Pas de méthode alternative*

#### Méthodes de biocontrôles



*Il n'existe pas de produit de bio contrôle homologué*

#### Le seuil indicatif de risque

*Le seuil convenu pour nos vignobles est à 15% de ceps avec au moins 1 bourgeon mangé*

### COCHENILLES

#### Rappel des éléments de biologie

Les cochenilles sont de petits insectes appartenant à l'ordre des Hémiptères. Elles s'attaquent aux sarments de la vigne. Les cochenilles ont la particularité d'avoir un appareil buccal de type piqueur-suceur qui leur permet de se nourrir de sève, prélevée suite aux piqûres dans les végétaux hôtes. Le dimorphisme sexuel est notable dans ce groupe dont seuls les mâles sont pourvus d'ailes ; les femelles sont fixées sur leur hôte au stade adulte.

La dissémination de l'espèce est assurée essentiellement par les stades larvaires mais également par les humains (matériel végétal et matériel cultural), et par le vent (pour les larves). De plus, les fourmis sont un moyen de déplacement à courte distance de cep à cep non négligeable

#### Contexte d'observations

Pas de symptômes visibles sur les parcelles observées

#### Analyse globale du risque (synthèse entre les données du modèle et les observations)



*Aucun risque actuellement*

#### Moyens de lutte prophylactique

*Pas de méthode alternative*

#### Méthodes de biocontrôles



*Des produits de bio contrôle existent – vous reporter à la liste « produits de biocontrôles homologués en viticulture - version janvier 2021 et en attente de la version actualisée 2022*

## TORDEUSES

### Rappel des éléments de biologie

L'évaluation de la pression parasitaire liée aux vers de grappe sur les parcelles peut se faire par du piégeage et par des observations. Les pièges permettent de connaître le début, le pic et la fin des vols, ce qui permet d'aller observer les parcelles au bon moment. Les captures permettent de connaître l'étalement du vol des papillons et donc l'étalement d'une génération. Le piégeage peut donner également une tendance globale de la pression vers de grappe par rapport à la quantité de papillons piégés mais il ne permet pas de définir de manière sûre la pression sur une parcelle donnée. Seule l'observation des parcelles, avec le dénombrement des glomérules en 1ère génération permet d'estimer les populations et donc les risques ou les dégâts

Les papillons ont besoin d'un cumul de températures supérieur proche de 600°C à partir du 1er février pour émerger. C'est ce que l'on appelle la levée de dormance. Ce cumul est maintenant largement dépassé.

### Contexte d'observations

Les toutes 1ères prises ont été enregistrées sur quelques parcelles du réseau depuis quelques jours de Cochyliis. Cela reste encore extrêmement limité.

### Analyse globale du risque (synthèse entre les données du modèle et les observations)



*Aucun risque actuellement*

### Moyens de lutte prophylactique

*La mise en place des diffuseurs de phéromones utilisés pour la confusion sexuelle doivent être effectués avant le démarrage du 1<sup>er</sup> vol*

### Méthodes de biocontrôles



*Des produits de bio contrôle existent – vous reporter à la liste « produits de biocontrôles homologués en viticulture - version janvier 2021 et en attente de la version actualisée 2022*

### Le seuil indicatif de risque

*Le seuil convenu pour nos vignobles est déterminé par le nombre de glomérules observées :*

- 30 à 50 glomérules (boutons floraux regroupés par des soies et abritant les larves) pour 100 grappes observées*

**Prochain BSV Viticulture Centre Val de Loire : 03 mai 2022.**

Formulaire d'inscription des BSV région centre-Val de Loire. L'adresse est : <http://bsv.centre.chambagri.fr/> permet d'accéder à la page d'accueil du formulaire et l'adresse <http://bsv.centre.chambagri.fr/index.php/formulaire-d-inscription> directement au formulaire permettant l'inscription en ligne.